

NOTE.



Premiers résultats
de la détection automatisée
de la **désinformation
climatique** dans la télévision
et la radio françaises



ette note est portée par un collectif d'ONGs (Data For Good, QuotaClimat, Science Feedback) et réalisée conjointement et sur la base des données traitées par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie visant à identifier les contenus environnementaux dans les médias audiovisuels.

Ces travaux sont menés conjointement dans le cadre de la démarche internationale de détection automatisée de la désinformation climatique "Climate Safeguards" et l'analyse de la désinformation climatique par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie.

Les résultats sont extraits via une approche préliminaire d'Intelligence Artificielle, puis validés à la main. Ils ne reflètent donc pas encore la qualité des modèles et des méthodologies en cours de développement.

La démarche consolidée et les résultats définitifs sur le périmètre français, publiés par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie et appuyée par Science Feedback, seront disponibles au dernier trimestre 2025.



SOMMAIRE

4 À RETENIR

5 I. RAISON D'ÊTRE DU PROJET

- 5 A. Les médias mainstream : catalyseurs ou inhibiteurs de la désinformation climatique
 - 6 B. Changement climatique et désinformation : des défis interconnectés
 - 7 C. La désinformation climatique : une menace croissante
 - 7 D. Un moment politique unique à saisir
-

8 II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

- 8 A. Vision générale : analyse globale des tendances de désinformation dans l'espace informationnel français
 - 13 B. Type de narratifs de désinformation et discours de l'inaction
 - 17 C. Analyse de cas spécifiques
-

20 III. MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE

- 22 A. Sur la désinformation climatique
 - 23 B. Sur l'analyse des discours de l'inaction et la classification CARDS
 - 26 C. Comparaison entre les deux approches
-

27 IV. RECOMMANDATIONS D'ACTIONS

29 V. ANNEXE : NOTE SUR LA MISE À DISPOSITION FUTURE DES CAS DÉTECTÉS PAR CETTE ANALYSE

À retenir

1 Sur 3 mois de temps d'antenne, 128 cas de désinformation climatique ont été détectés, soit une dizaine de cas par semaine. Cela indique que, contrairement aux idées reçues cantonnant la désinformation aux réseaux sociaux, les médias traditionnels sont désormais fortement exposés à la désinformation climatique. Ce risque est d'autant plus important que les programmes d'information dans **les médias traditionnels ont encore la confiance des téléspectateurs et auditeurs**, risquant de normaliser les narratifs fallacieux, **troubant la frontière entre faits et opinion**, et mettant à risque notre socle démocratique.

2 La prévalence de la désinformation climatique est notable **à proximité des grands moments politiques et géopolitiques**, indiquant une forte perméabilité du débat public à des vagues de désinformation sur des moments démocratiques d'importance. Cette tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle risque de s'amplifier dans un contexte de percée politique de partis anti-démocratiques faisant de la désinformation leur stratégie de campagne en Europe et à travers le monde¹.

3 Si la désinformation climatique semble s'immiscer dans la quasi-totalité des médias traditionnels, **quelques remparts persistent pour la période analysée**. Par ailleurs, une partie des médias s'avère perméable à la désinformation climatique par **la reprise de discours politiques sans recontextualisation**. Il est très important de noter **une très nette surreprésentation (40 cas) de la désinformation chez Sud Radio**.

5 Face à **cette normalisation de la désinformation climatique, dans un espace informationnel audiovisuel supposé être régulé et donc protégé, un sursaut s'impose** – de la part des médias concernés, mais aussi de l'Autorité de régulation indépendante (ARCOM). Par ailleurs, les annonceurs doivent urgemment prendre connaissance et conscience de cette dérive, et la société civile s'acculturer également à cet enjeu.

4 Parmi les sujets les plus exposés, arrivent largement en tête l'énergie – au travers notamment de **désinformation ciblée sur les énergies renouvelables** – et la mobilité – **particulièrement le sujet des véhicules électriques**. Deux constats alarmants compte tenu de la nécessité de (a) décarboner notre mix énergétique et (b) électrifier nos usages.

6 Une méthodologie **complémentaire** et dépassant le seul cadre de la désinformation pour **s'intéresser plus largement aux discours de l'inaction** permet de **recenser 373 cas sur la période considérée**. Parmi les narratifs les plus saillants figure **la décrédibilisation des solutions à la transition écologique**, mais également **le discrédit porté sur les messagers de la transition** (scientifiques, institutions spécialisées, défenseurs de l'environnement, journalistes environnementaux).

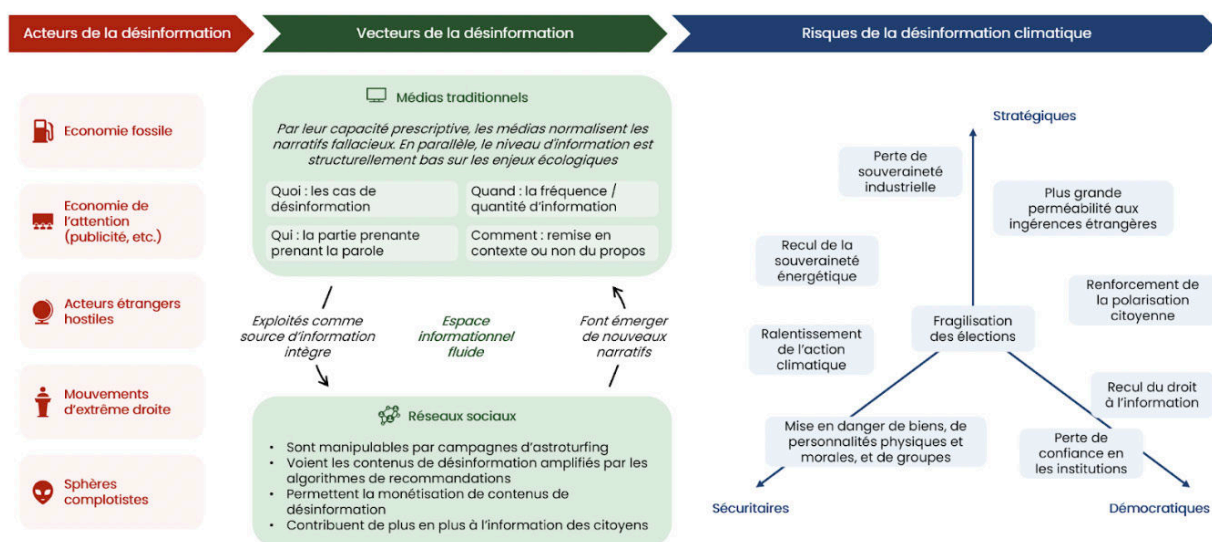
1. "Deepfake", "cheapfake": l'IA au service de la campagne présidentielle argentine : Comment Donald Trump a utilisé la désinformation pour s'imposer ; Hongrie : comment Viktor Orban utilise la désinformation pour asseoir son pouvoir ; Hongrie : plongée au cœur de la machine de propagande de Viktor Orban

I. RAISON D'ÊTRE DU PROJET

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Dans l'ensemble de cette note, la **désinformation climatique** fait référence aux **catégories d'affirmation à crédibilité très faible** (Inexacte ou Erronée), ou **faible** (Trompeur) lorsque l'affirmation présente un **potentiel élevé d'induire le public en erreur sur des faits établis en lien avec les crises environnementales en cours**.

LES ACTEURS, VECTEURS ET RISQUES ASSOCIÉS À LA DÉSINFORMATION CLIMATIQUE



A. Les médias mainstream : catalyseurs ou inhibiteurs de la désinformation climatique

L'espace informationnel est désormais hybride - alimenté aussi bien par les journalistes que par une production d'information décentralisée, en ligne.

Malgré cette configuration mouvante, **les médias d'information continuent de jouer un rôle clé dans la formation des perceptions et la mise à l'agenda²**. Les médias traditionnels sont encore aujourd'hui au cœur de la normalisation des discours. Notamment, les programmes d'informations ont aujourd'hui la confiance citoyenne : les journaux télévisés et les chaînes d'information en continu restent les médias les plus consultés pour s'informer. **Par ailleurs, 69 % des Français font confiance aux journaux télévisés d'information pour les informer, contre 29 % pour les réseaux sociaux³**.

² Rapport QuotaClimat "Climate disinformation goes mainstream: time for strong media watchdogs"
³ Baromètre de la confiance des Français dans les médias

Par ailleurs, l'Observatoire des médias sur l'écologie⁴ démontre **l'existence d'un déficit d'information persistant en matière environnementale** - elle n'occupe que 2% de temps d'antenne (télévision et radio) dans les programmes d'information en France début 2025.

En parallèle, la désinformation climatique est en expansion, tant en ligne qu'hors ligne. **Elle ne se limite pas aux réseaux sociaux, mais s'observe dans les médias traditionnels**, favorisée par l'absence de contradictoire proportionné et la multiplication des formats d'opinion. Cette carence s'explique par l'insuffisance des structures de gouvernance, des opérations de formation, et de la prise de conscience de l'urgence en règle générale, mais aussi par l'actionnariat des médias et son influence sur les lignes éditoriales, l'origine socio-économique des dirigeants et des journalistes les plus visibles, les modèles économiques et, plus généralement, le cadre de régulation au sein duquel opèrent les médias.

La désinformation climatique est un outil stratégique déployé par des acteurs identifiés (économie carbonée, économie de l'attention, ingérences étrangères, extrême-droite et groupes complotistes) pour favoriser leurs intérêts convergents - car alignés sur l'entrave de l'action environnementale⁵.

Les médias et spécifiquement les programmes d'information **restant la source d'information de référence**⁶, leur rôle dans la diffusion de la désinformation reste insuffisamment régulé par les autorités indépendantes. En France, l'Autorité de régulation audiovisuelle (ARCOM) a pris trois décisions notables en 2024 : deux mises en garde⁷ vis-à-vis de Sud Radio pour désinformation climatique non-contredite, et une sanction financière inédite de 20 000 €⁸ à l'encontre de CNews pour le même motif. Si ces trois premières réactions sont encourageantes, elles restent isolées et non-représentatives de la réponse apportée face à la multiplication des cas détectés.

Changement climatique et désinformation : des défis interconnectés

Le Rapport sur les risques mondiaux 2024⁹ du Forum économique mondial indique que **le principal risque à court terme découle de la désinformation**¹⁰. À plus long terme, les menaces liées au climat dominent le top 10 des risques auxquels les populations mondiales seront confrontées. Ces problèmes sont étroitement liés et peuvent être abordés conjointement.

Le Rapport du Programme Environnement des Nations Unies¹¹ fait explicitement le lien entre ces deux mécanismes de plus en plus liés, notamment en ce qui concerne la manière dont **climato-scepticisme et méfiance envers la science du climat sont devenus des lignes de fracture politique dans de nombreux pays**.

Les politiques de transition climatique et énergétique sont aujourd'hui au cœur de la rhétorique populiste, qui mobilise des électeurs en associant le déni climatique à une contestation plus large des élites urbaines et de l'*establishment* politique.

Cette stratégie repose sur les inquiétudes liées au rythme et au coût des transformations sociales et économiques, ainsi qu'à la perception de perte de souveraineté nationale.

4. Observatoire des Médias sur l'Écologie – Des données chiffrées sur le traitement médiatique des enjeux environnementaux dans les programmes d'information

5. Challenging Climate Change: The Denial Countermovement | Climate Change and Society: Sociological Perspectives | Oxford Academic

6. Baromètre de la confiance des Français dans les médias

7. <https://www.arcom.fr/se-documenter/espace-juridique/decisions/Emission-bercoff-dans-tous-ses-etats-diffusee-le-7-decembre-2023-sud-radio-et-sud-radio-mises-en-garde>

8. <https://www.arcom.fr/se-documenter/espace-juridique/decisions/Emission-punchline-ete-diffusee-le-8-aout-2023-sanction-pecuniaire-lencontre-de-lediteur-du-service>

9. Global Risks Report 2024 | World Economic Forum | World Economic Forum

10. Il n'est pas fait dans cette note de différence entre la désinformation et la mésinformation, reposant traditionnellement sur l'intentionnalité du discours

11. [A global foresight report on planetary health and human wellbeing | UNEP - UN Environment Programme](#)

La désinformation climatique : une menace croissante

La désinformation constitue une menace croissante en raison de plusieurs facteurs à l'effet multiplicateur : développements technologiques rapides¹², tendance politique à la déréglementation¹³, crise de confiance¹⁴, complexe techno-industriel aux intérêts économiques convergents¹⁵, industries opportunistes, ingérences étrangères¹⁶ et montée de l'extrême-droite¹⁷.

Le changement climatique devient l'un des sujets les plus exposés à la désinformation. En décembre 2024 en Europe, 13%¹⁸ de la désinformation en ligne portait sur le climat. C'est plus que la désinformation liée à l'Ukraine, aux questions LGBTQ+ ou même au conflit régional au Moyen-Orient.

Cela a même conduit la Pologne à mener une enquête approfondie sur son exposition. Fin 2024, le gouvernement polonais a publié un rapport¹⁹ **soulignant l'ampleur de l'ingérence russe dans la diffusion de la désinformation climatique** et le manque de préparation de l'État pour contrer cette menace. Le rapport qualifie cette situation de "guerre cognitive", **le climat étant l'un de ses principaux champs de bataille.**

Un moment politique unique à saisir

La rapide croissance de la menace s'est accompagnée d'une **reconnaissance politique émergente.**

Le gouvernement brésilien, l'UNESCO et l'ONU ont annoncé en novembre 2024, lors du G20, le lancement d'une **initiative mondiale pour l'intégrité de l'information sur le changement climatique**²⁰.

La Déclaration conjointe de l'ONU²¹ sur la crise climatique et la liberté d'expression souligne **le rôle essentiel du journalisme environnemental et d'une couverture médiatique proportionnée** pour garantir la diffusion d'informations de qualité sur le changement climatique, fondées sur des faits scientifiques établis.

Le nouveau Commissaire européen au climat, Wopke Hoekstra, a officiellement reçu pour mission de s'attaquer à la désinformation climatique dans sa lettre de mission²².

La présidence polonaise de l'UE (janvier-juin 2025) fait de la lutte contre la désinformation climatique l'une de ses trois priorités²³.

Si cette reconnaissance politique ne se manifeste pas encore par le déploiement de stratégies exhaustives, elle ouvre la voie au déploiement, soutien et financement rapide d'actions réactives et préventives.

12. [Climate Action Against Disinformation | The AI Threats to Climate Change](#)

13. [Rapport Commission Bronner](#)

14. [Barometre confiance CEVIPOF Vague 16 fev 2025-v2_0.pdf](#)

15. [cssn.org/wp-content/uploads/2024/05/Climate-Obstruction-in-Europe.pdf](#)

16. [Russia 'Spread Conspiracy Theories and Attacked Climate Scientists in Poland' - DeSmog](#)

17. [When Do Parties Lie? Misinformation and Radical-Right Populism Across 26 Countries - Petter Törnberg, Juliana Chueri, 2025](#)

18. [EDMO-Horizontal-42.pdf](#)

19. [Raport Zespołu ds. Dezinformacji Komisji ds. badania wpływów rosyjskich i białoruskich - Ministerstwo Sprawiedliwości - Portal Gov.pl](#)

20. [Global Initiative for Information Integrity on Climate Change | UNESCO](#)

21. [Joint declaration OSCE](#)

22. [Wopke Hoekstra - Mission letter | European Commission](#)

23. [Polish Presidency debriefs EP committees on priorities | News | European Parliament](#)

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

A. **Vision générale** : analyse globale des tendances de désinformation dans l'espace informationnel français

La détection automatisée, puis confirmée par des experts, de cas saillants de désinformation permet de confirmer la tendance suivante : au cours du premier trimestre 2025, **la désinformation est présente de façon ininterrompue dans les médias traditionnels**. Si elle semble se normaliser et toucher l'ensemble de la sphère informationnelle, une grande partie des cas détectés est néanmoins localisée dans quelques médias en particulier.

1. Prévalence de la désinformation climatique sur le premier trimestre 2025

Les données labellisées et vérifiées par Science Feedback permettent d'ores et déjà de conclure que la désinformation climatique est **bel et bien présente**, et ce sans discontinuité, dans les médias traditionnels.

Sur le premier trimestre 2025, **une dizaine de cas de désinformation climatique** surviennent en moyenne chaque semaine.



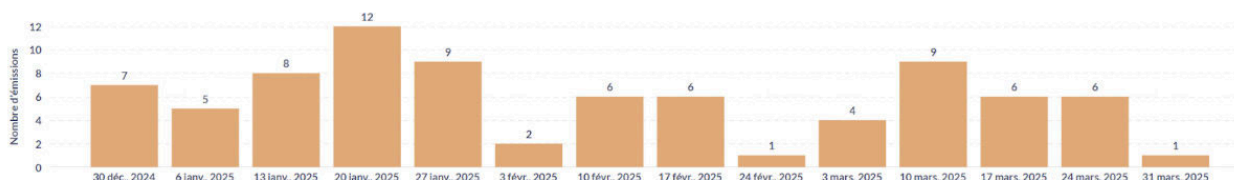
128 CAS DE DÉSINFORMATION CLIMATIQUE avérés sont détectés sur la période analysée.



NOMBRE DE CAS DE DÉSINFORMATION DÉTECTÉS ET CERTIFIÉS PAR SCIENCE FEEDBACK PAR SEMAINE



NOMBRE D'ÉMISSIONS DISTINCTES CONTENANT DE LA DÉSINFORMATION DÉTECTÉS ET CERTIFIÉS PAR SCIENCE FEEDBACK PAR SEMAINE



2. Sur-représentation de la désinformation climatique lors de certains événements politiques

La semaine de l'investiture de Donald Trump marque un pic significatif (+150 % par rapport au contexte 2 semaines plus tôt, et 2 semaines plus tard) de désinformation **climatique**. Parmi les 17 extraits contenant de la désinformation la semaine du 20 janvier, **7 mentionnent explicitement Donald Trump** pour s'appuyer sur ses propos (soit 41%).

Compte-tenu de la montée en puissance de gouvernements adoptant une posture de déni ou de rejet des preuves établies concernant le dérèglement climatique à travers le monde (États-Unis, Argentine, etc.), ainsi que la hausse médiatique et électorale de partis politiques se positionnant sur le sujet, la perméabilité des médias traditionnels à des narratifs de désinformation climatiques lors d'événements géopolitiques est inquiétante.

Par ailleurs, une période notable de désinformation a eu lieu les semaines du 10 et 17 mars. Ces deux semaines ont été particulièrement marquée par deux événements politiques majeurs en lien avec le climat : (a) le lancement de la consultation publique finale sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) le 7 mars²⁴ et (b) la sortie du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) le 10 mars²⁵.



Il serait en effet problématique, tant du point de vue de la sécurité que de la souveraineté nationale et européenne, **que l'actualité politique internationale détermine le niveau de rigueur informationnel à laquelle sont exposés les publics.**



Considérant la complexité technique de la PPE et de l'ouverture aux consultations publiques, il est **regrettable que son traitement médiatique ait donné lieu à tant de vagues de désinformation.**

De même, il est dommage que l'introduction de l'enjeu adaptation dans le débat public se traduise par une vague de désinformation, risquant de réduire la compréhension et l'acceptabilité des politiques publiques déployées »

24. [Programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE 3\) : lancement de la consultation finale du public](#) | Ministère de l'économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

25. [Le gouvernement lance un nouveau plan national d'adaptation au changement climatique](#) | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique

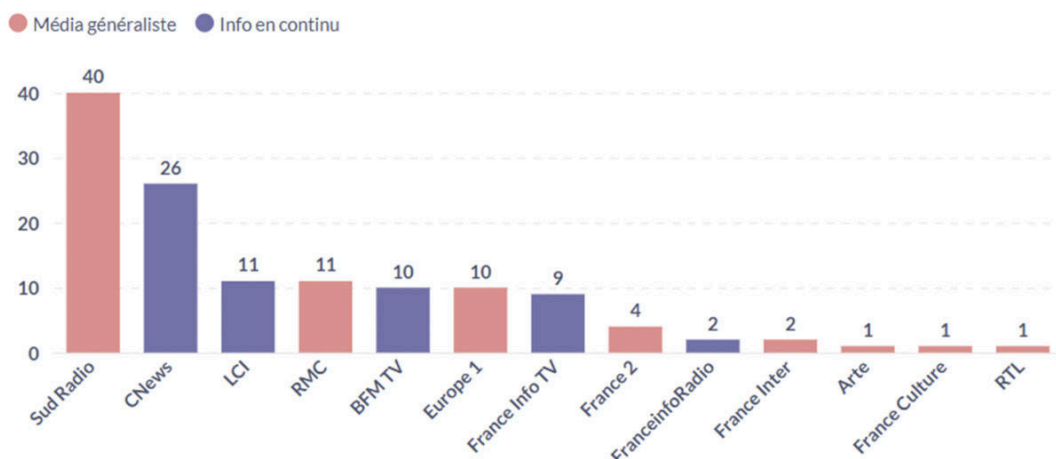
II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

3. Comparaison entre les chaînes d'information : prévalence de certaines chaînes privées



NOMBRE D'OCCURRENCES DE SEGMENTS IDENTIFIÉS COMME CONTENANT DE LA DÉSINFORMATION PAR CHAÎNE

NOTE : LES MÉDIAS NON PRÉSENTS SUR CE GRAPHIQUE N'ONT PAS EU D'OCCURRENCE RELEVÉE DE DÉSINFORMATION CLIMATIQUE SUR LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE (TF1, M6, RFI, FRANCE 24, FRANCE 3 ILE DE FRANCE).



L'analyse brute du nombre de segments de désinformation permet rapidement d'identifier les chaînes particulièrement à risque. Considérant que le périmètre mesuré n'est pas équivalent entre les chaînes (par exemple : 119h

par semaine pour l'information en continu, contre 37h par semaine pour Sud Radio), il convient pour faciliter la comparaison de construire, par exemple, un indicateur normalisé comme suit :

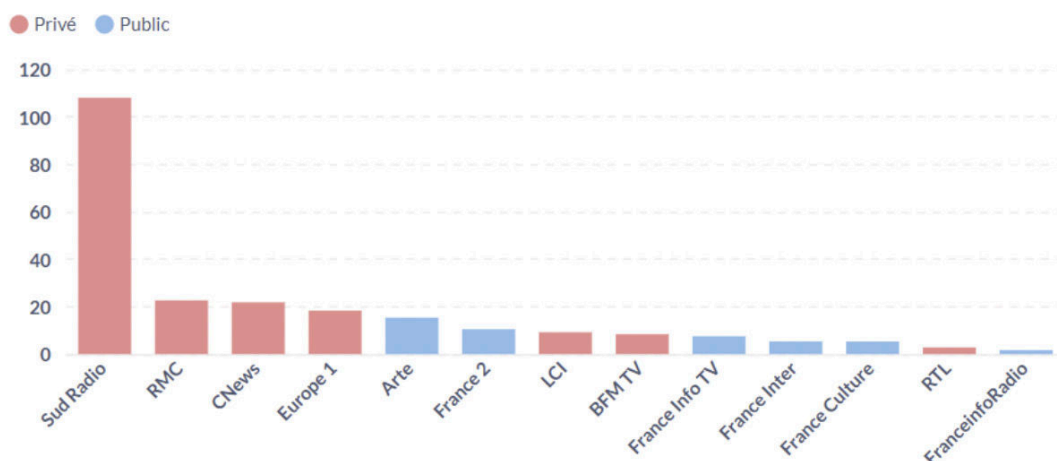
NOMBRE DE CAS DÉTECTÉS SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

VOLUME HORAIRE COUVERT

Ce volume permet de construire un score de désinformation climatique comparable pour toutes les chaînes.



SCORE DE DÉSINFORMATION CLIMATIQUE NORMALISÉ PAR VOLUME D'INFORMATION MONITORÉ



II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

Notamment, cette comparaison de la comparaison de la désinformation climatique diffusée par les chaînes nous amène à proposer les enseignements suivants :

- Le **secteur des médias privés tire largement la désinformation climatique à la hausse, avec plus de 81 % de la désinformation relative identifiée**
- **Sud Radio représente à lui seul 45 % de la désinformation relative** identifiée dans les contenus d'information
- Ce média mis de côté, la différence entre privé et public est réduite : 64 % de la désinformation relative est observée dans les chaînes privées, et 36 % dans les chaînes publiques

À noter : le cas d'ARTE est particulier, le nombre d'heures monitorées par semaine étant très faible (6,5 h) comparativement aux autres chaînes (entre 25 h et 119 h). Ainsi, une seule occurrence de désinformation identifiée tire à la hausse le score de désinformation relative.

4. La désinformation climatique politique dans le service audiovisuel public

Il nous paraît nécessaire de s'attarder plus précisément sur les cas avérés de désinformation climatique diffusés dans l'audiovisuel public. En effet, l'audiovisuel public possède une **mission d'« éducation à l'environnement et au développement durable »** inscrite à l'article 43-II de la loi dite Léotard de 1986, relative à la liberté de communication²⁶. Par ailleurs, le **devoir d'exemplarité** des entreprises audiovisuelles publiques (France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, Arte France et l'Institut national de l'audiovisuel) est réitéré dans les contrats d'objectifs et de moyens qu'elles concluent avec l'État²⁷.

Ainsi, la présence d'affirmations fausses ou trompeuses relevant de la désinformation climatique au sein de leurs programmes est inquiétante : elle traduit à la fois leur normalisation, un échec du service public à y faire face de façon satisfaisante et donc à remplir sa mission d'éducation à l'environnement et son devoir d'exemplarité.

Quelques éléments d'analyse doivent néanmoins venir pondérer ces conclusions :

- 1 Tout d'abord, une partie significative des affirmations fausses ou trompeuses identifiées relèvent de désinformation sur les solutions à la crise environnementale. S'il est regrettable que de la désinformation puisse être diffusée, il n'est pas anormal que l'entièreté des journalistes réalisant des interviews politiques ne soient en mesure de contredire chaque élément non factuel. En revanche, ce constat est un appel au renforcement des actions déjà initiées en matière
 - de formation environnementale des journalistes d'une part ;
 - réinformation et debunking d'autre part.
- 2 Par ailleurs, la majeure partie des occurrences de désinformation sur les enjeux environnementaux dans les entreprises audiovisuelles publiques le sont dans le cadre d'interviews politiques et/ou de paroles rapportées d'autres acteurs publics. Ainsi, **il est urgent de renforcer :**
 - **le rôle des journalistes dans la conduite des interviews politiques**, davantage exposés à la désinformation climatique ;
 - **le rôle des journalistes dans la re-contextualisation des paroles rapportées par d'autres politiques** qui, sans contradiction, risquent d'être prises pour argent comptant.

26. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000512205>

27. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/audiovisuel/Publications/Contrats-d-objectifs-et-de-moyens-2020-2023-entre-l-Etat-et-les-entreprises-audiovisuelles-publiques>

5. Lien avec la couverture médiatique dans l'ensemble



ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE - SOURCE : OBSERVATOIRE DES MÉDIAS SUR L'ÉCOLOGIE²⁸



L'existence de cas de désinformation climatique dans l'espace informationnel français est également à mettre en regard de la faible couverture quantitative des sujets environnementaux.

Sur la période considérée (1^{er} janvier 2025 - 31 mars 2025), le volume global d'information liée au changement climatique s'établit à seulement 2 %, avec une variance allant de 0.9 % pour CNews à 6 % pour RFI.

Les études sociologiques sur la perméabilité d'une population à la désinformation s'accordent sur l'importance du pré-bunking comme du debunking comme solutions efficaces²⁹ pour protéger les citoyens face à une menace informationnelle. Il est également démontré que la fréquence d'exposition à des informations permet d'ancrer un message³⁰. En ce sens, le faible volume d'information environnementale contribue à la vulnérabilité de la population aux campagnes de désinformation climatique.

Cette carence quantitative, dans un contexte de prévalence de la désinformation climatique contribue donc :

- ➔ D'une part, à la perméabilité des citoyens ;
- ➔ D'autre part, à une polarisation idéologique, face à un constat scientifique pourtant sans équivoque.

En outre, si la quantité d'information liée au changement climatique varie entre les différentes chaînes, le volume de désinformation identifié également. Notamment, l'analyse comparée du score de désinformation par rapport au volume de sujets environnementaux permet de mettre en évidence **trois types de médias** :

- **PERMÉABLES** : zone grise se caractérisant par une couverture des sujets environnementaux située dans la moyenne, et légèrement perméable à la désinformation climatique
- **REMPARTS** : médias avec ou sans emphase éditoriale particulière sur les sujets climatiques, caractérisés par une absence d'occurrence de cas de désinformation climatique
- **À RISQUE** : médias caractérisés par une couverture des sujets climatiques plutôt faible, et une forte propension à la désinformation climatique.

28. <https://observatoiremediaecologie.fr/methodologie/>

29. [Investigating the role of source and source trust in prebunks and debunks of misinformation in online experiments across four EU countries](#) | Scientific Reports

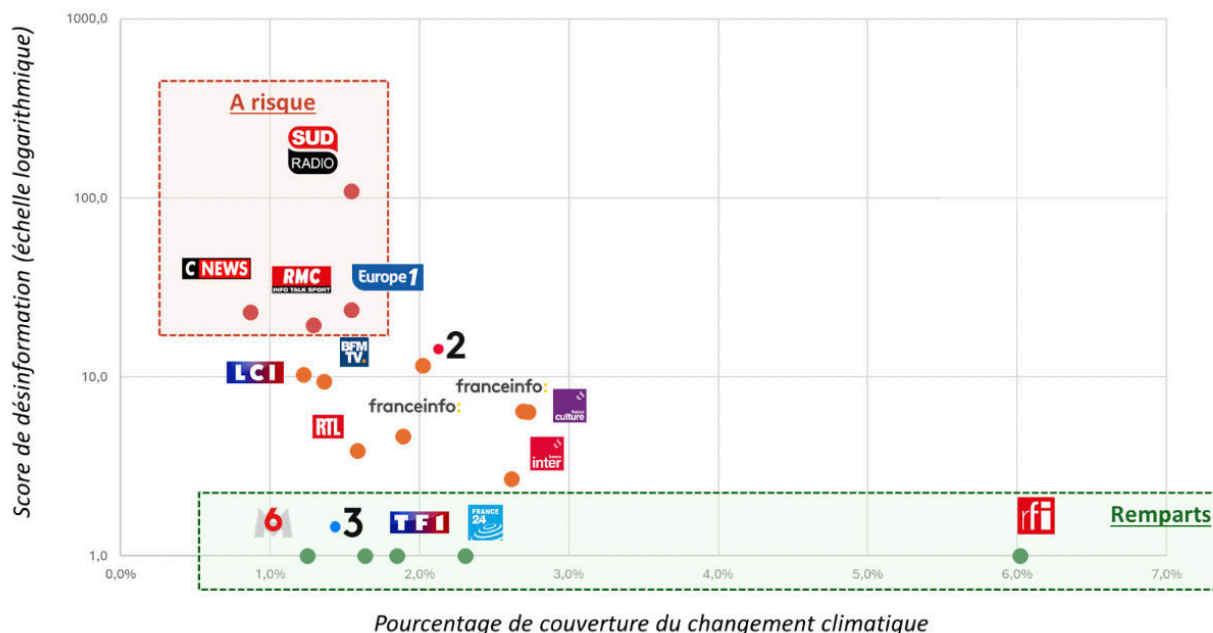
30. The Power of TV: Nudging Viewers to Decarbonise their Lifestyles | BIT ; <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/08838151003735018> ; <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10451722/>

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE



PRÉVALENCE³¹ DE CONTENUS DE DÉSINFORMATION EN FONCTION DE LA COUVERTURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE : COMPTE-TENU DU FAIBLE TEMPS DE PROGRAMME D'INFORMATION D'ARTE, LA VALEUR STATISTIQUE À COMPARER SES RÉSULTATS AUX AUTRES A ÉTÉ JUGÉE COMME TROP FAIBLE.



B

Type de narratifs de désinformation et discours de l'inaction

1. L'identification de vagues thématiques ponctuelles

L'analyse préliminaire permet d'identifier deux sujets particulièrement exposés à la désinformation climatique au premier trimestre 2025 : l'énergie (50 %) et la mobilité (47 %).

Les affirmations fausses et trompeuses portent notamment sur les véhicules électriques d'une part, et les énergies renouvelables d'autre part. **Un constat particulièrement inquiétant compte tenu du consensus scientifique autour de la nécessité et l'urgence de décarboner notre mix énergétique d'une part et d'électrifier notre parc automobile d'autre part.**

31. Rempart : score de désinformation = 1 ; A risque : score de désinformation > 19 & % de couverture des sujets environnementaux < 1,6%

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE



REPRÉSENTATION PAR MÉDIA DES SECTEURS MENTIONNÉS EXPLICITEMENT³² DANS LES OCCURRENCES IDENTIFIÉES DE DÉSINFORMATION



2. Dépasser le cadre de la désinformation pour analyser les discours de l'inaction

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Pour l'analyse du discours, **les termes de discours de l'inaction ou de narratifs (CARDS)** sont utilisés de façon interchangeable et représentent les différentes catégories de la taxonomie CARDS précisés ci-dessous. Cette typologie d'analyse est disjointe de l'analyse de la désinformation. Si une grande partie des cas de désinformation contiennent des narratifs CARDS, seule une partie des narratifs CARDS sont des cas avérés de désinformation climatique (*détails en 3. Méthodologie*). En revanche, ils revêtent tous une dimension importante au regard de l'acceptabilité ou non de la transition environnementale.

Au delà de la détection de cas de désinformation climatique, une seconde démarche d'identification de narratifs favorisant l'inaction climatique a également été entamée³³. Notamment, le *framework CARDS*³⁴ permet de définir 8 types de discours de l'inaction. Certains se recoupent directement avec des occurrences de désinformation climatique, d'autres seulement partiellement³⁵.



32. Énergie : éolien, photovoltaïque, solaire, nucléaire ; Mobilité : voiture, avion, train ; Agriculture : agriculture, agriculteur, agricole, tracteur ; Sciences climatiques : giec, onu, scientifiques, climatologue, co2

33. Voir 3. Méthodologie et périmètre

34. [Computer-assisted classification of contrarian claims about climate change | Scientific Reports](#)

35. Voir 3. Méthodologie et périmètre pour les précisions

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

Ce travail d'analyse des narratifs présents dans le paysage informationnel français permet d'identifier les éléments suivants :

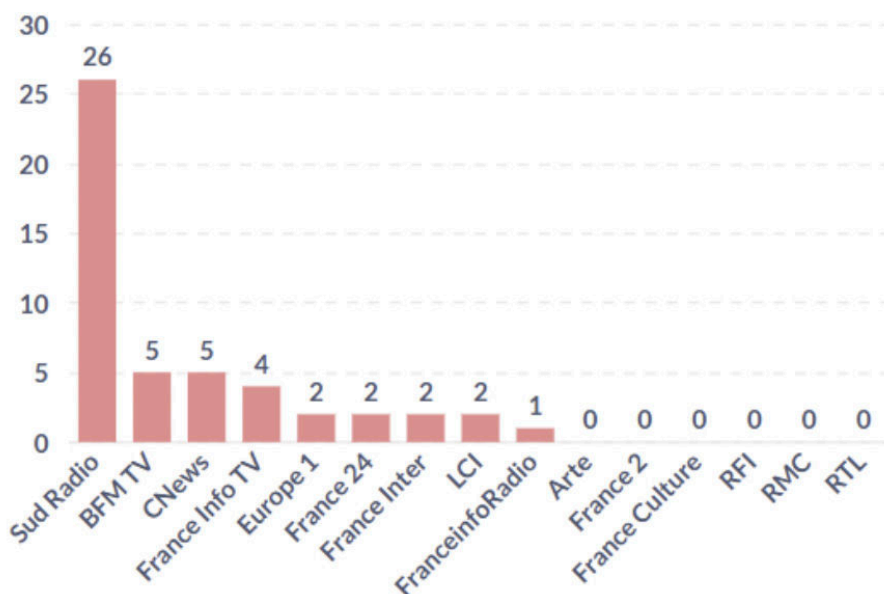
- **61 % des narratifs identifiés relèvent du discrédit porté sur les solutions** à la crise climatique
- **24 % des narratifs relèvent du discrédit porté sur les messagers de la transition**, notamment par des stratégies de dénigrement des scientifiques du climat ou des défenseurs de l'environnement
- **13 % des narratifs relèvent du déni / de la minimisation du consensus scientifique** soit par le déni de l'existence d'un changement climatique (5 %), de l'origine anthropique du changement climatique (3 %), de la minimisation de l'impact des conséquences (4 %), ou du doute sur la science du climat dans son ensemble (1 %)



379 narratifs CARDS correspondant à des formes de discours de l'inaction sont détectés sur la période analysée.



DISTRIBUTION DES CAS DE NARRATIFS LIÉS AU DISCRÉDIT PORTÉ SUR LE CONSENSUS SCIENTIFIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Dans l'ensemble, **toutes les chaînes d'informations en continu semblent partiellement perméables aux narratifs CARDS** sur la science du climat.

En revanche, parmi les chaînes généralistes, **Sud Radio et dans une moindre mesure Europe 1 diffusent la majorité des narratifs relatifs à la science du climat**. Cet élément est à mettre en perspective avec la décision récente du Conseil d'État³⁶, et la délibération de l'Arcom³⁷ qui en découle, sur l'application du pluralisme dans les chaînes généralistes, élargissant la définition du pluralisme à la diversité des thématiques couvertes et aux courants de pensée et d'opinions en ce qui les concerne.

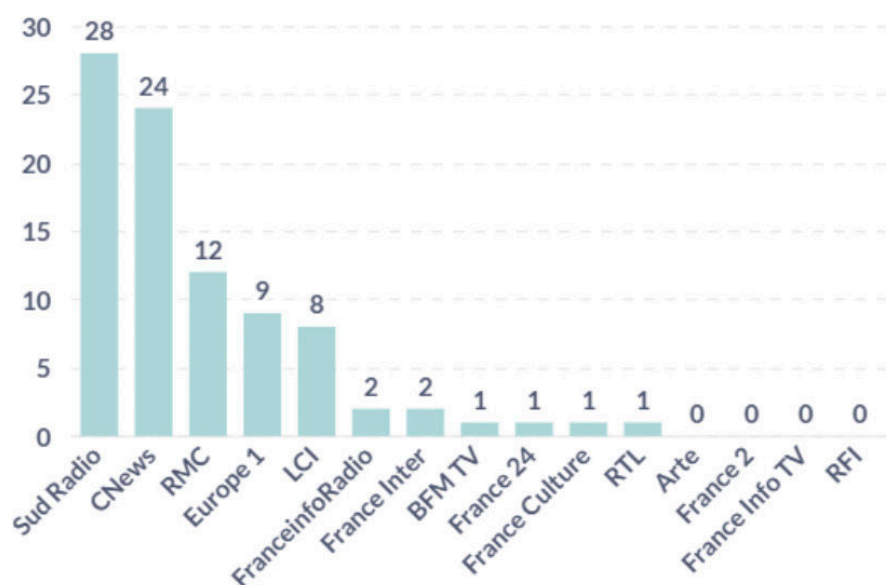
36. Pluralisme et indépendance de l'information : l'Arcom devra se prononcer à nouveau sur le respect par CNews de ses obligations - Conseil d'État

37. L'Arcom adopte une délibération relative au respect du principe de pluralisme des courants de pensée et d'opinion dans les médias audiovisuels L'Arcom

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE



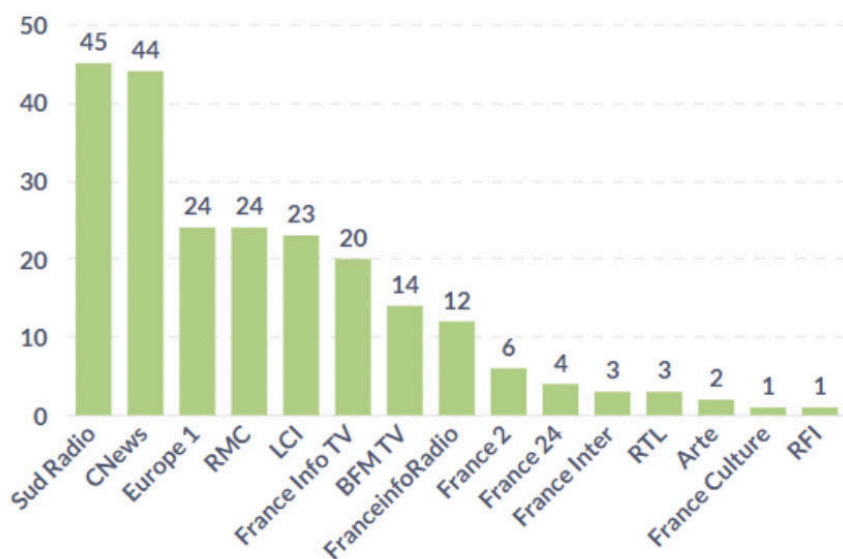
DISTRIBUTION DES CAS DE NARRATIFS LIÉS AU DISCRÉDIT PORTÉ SUR LES MESSAGERS DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



Le **discrédit sur les messagers de la transition** semble particulièrement prévalent chez **Sud Radio, CNews, RMC, Europe 1 et LCI**.



DISTRIBUTION DES CAS DE NARRATIFS LIÉS À LA DÉMOBILISATION SUR LES SOLUTIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Enfin, les narratifs fallacieux portant sur les solutions de la transition écologique sont diffusés par un large spectre de médias – mais pas l'intégralité d'entre eux. Si la diffusion de ces narratifs relèvent souvent de choix éditoriaux, ils interrogent sur la participation active de certains médias à l'opposition suscitée par la transition écologique, ainsi qu'à la polarisation du débat public via l'amplification de clivages préexistants.

C. Analyse de cas spécifiques

1. 19 janvier 2025 – LCI

Le 19 janvier sur LCI, Luc Ferry affirme que la voiture électrique pollue plus que la voiture thermique. Réponse du journaliste : *« beaucoup dans la jeune génération considèrent qu'on n'a même pas le droit d'avoir ce débat-là »*.

En synthèse, l'article de vérification de Science Feedback³⁸ est clair :

- **TROMPEUR** : L'électrification des voitures diminue leurs rejets de gaz à effet de serre dans la plupart des pays du monde, sauf ceux où l'électricité est très carbonée.
- **INFONDÉ** : Si la fabrication des voitures électriques est plus carbonée que celle des voitures thermiques, c'est l'évaluation des rejets sur l'ensemble de leur vie qui représente leur potentiel de décarbonation du secteur.

Par ailleurs, ce qu'affirme le journaliste est faux : **une grande partie de la population³⁹ (pas uniquement les jeunes) est attachée à l'exactitude de l'information et attend des journalistes qu'ils jouent ce rôle.**

En ne contredisant pas le propos de Luc Ferry, en n'émettant même pas de doute, l'émission faillit à ce devoir. Elle participe à la confusion entre faits et opinions.

2. 21 janvier 2025 – BFM TV

Le 21 janvier 2025 sur BFM TV, le représentant de Trump en France était invité en plateau. Il affirme au sujet du climat : **« En 2009, Al Gore nous disait qu'en 2015, il n'y aurait plus un gramme de glace sur les calottes glaciaires. Donc on nous a baratiné pendant des années [...] il est temps d'arrêter »**. Et le présentateur passe à la suite, sans réagir.

Il est déconcertant que ce relativisme, clairement inspiré de la désinformation climatique véhiculée par Donald Trump, soit reçu avec une telle indifférence dans un plateau télévisé français.

Par ailleurs, ce relativisme est largement infondé, les données récentes le démontrent :

- Les événements climatiques extrêmes, certains très récents, l'invalident ;
- Les études scientifiques prospectives disent l'inverse.

Le 12 décembre 2024, BFMTV a pourtant renouvelé sa convention avec l'Arcom. Elle contient les responsabilités et engagements qui lui incombent. Page 6, article 2-3-7, BFMTV s'engage à veiller à l'honnêteté de l'information dans ses programmes.

Troisième paragraphe : *« [L'éditeur] veille au respect d'une présentation honnête des questions prêtant à controverse, en particulier par une distinction entre la présentation des faits et leur commentaire en s'assurant l'expression des différents points de vue. »*

³⁸. [Attention aux propos trompeurs de Luc Ferry sur LCI, l'électrification des voitures diminue les rejets de gaz à effet de serre dans la plupart des pays – Science Feedback](#)
³⁹. [Baromètre de la confiance des Français dans les médias](#)

II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE

Cette séquence est un manquement à l'engagement pris par la chaîne lors de la signature de ce contrat.

Ce cas est loin d'être isolé. C'est l'énième signal d'un traitement médiatique des enjeux écologiques à la dérive, car en proie à des acteurs utilisant la désinformation comme stratégie, sans être contredits en proportion du risque associé à leurs propos.

BFMTV, c'est 227 000 téléspectateurs en moyenne⁴⁰ qui risquent une exposition à la désinformation, avec un label de garant de l'intégrité des faits. C'est également 600 millions de vues des vidéos de la chaîne sur ses réseaux sociaux⁴¹, étendant le risque de désinformation à l'ensemble de l'espace informationnel.

3. 29 janvier 2025 – Sud Radio

Le 29 janvier 2025, et ce malgré deux mises en garde de l'Arcom pour désinformation climatique (inédit dans le monde entier), Sud Radio revendique de donner la parole à des intervenants niant le consensus scientifique.

DÉCISION DE L'ARCOM EN DATE DU 29 JUILLET 2024⁴²

L'Arcom a été alertée au sujet de séquences diffusées dans l'émission "Bercoff dans tous ses états" le 25 mars et le 2 mai 2024 sur Sud Radio et Sud Radio +, consacrées au réchauffement climatique.

L'Autorité a relevé que plusieurs déclarations venaient contredire ou minimiser le consensus scientifique existant sur le dérèglement climatique, par un traitement manquant de rigueur et sans contradiction suffisante, ce qui caractérise un manquement de l'éditeur à l'obligation d'honnêteté et de rigueur de l'information qui lui incombe, ainsi qu'un manquement à son obligation de maîtrise de l'antenne.

En conséquence, l'Arcom a mis en garde l'éditeur des services contre le renouvellement de tels manquements.

L'émission "*Bercoff dans tous ses états*" invite à nouveau des individus "qui ne pensent pas comme les autres". Sortie de son contexte, la démarche pourrait être louable.

Ici, elle sert de justification pour amplifier la voix de négateurs d'un consensus scientifique démontré sans équivoque : le réchauffement climatique est causé, depuis la période industrielle, par les émissions de gaz à effet de serre des activités humaines.

La régulation médiatique, imposant aux médias audiovisuels français de maîtriser leur antenne et de promouvoir une information rigoureuse et honnête, doit s'appliquer.

40. AUDIENCES 2024 : BFMTV, PREMIÈRE CHAÎNE INFO

41. Ibid

42. Émission «Bercoff dans tous ses états» diffusée le 25 mars et le 2 mai 2024 : Sud Radio et Sud Radio + mises en garde l'Arcom

3. 31 janvier 2025 – Sud Radio

Le 31 janvier 2025, Sud Radio toujours, réitère. On peut notamment entendre : *“Donc pour les écologistes, il faut combattre le CO₂, dont je rappelle que c’est quand même une composante de 0,04 % de l’ensemble de l’air que nous respirons et qui entoure la planète. Et les émissions, dites anthropiques, représentent 0 quelque chose derrière la virgule. Autrement dit, on combat la capacité de réchauffer l’atmosphère de 0,004 %, et on considère que les 99,997 autres % ne comptent pour rien dans le réchauffement climatique⁴³.”*

Réponse du journaliste : *“Ouais.”*

Ce déni pur et simple du consensus scientifique sans contradiction est grave. Surtout compte tenu de l’historique de sanctions de Sud Radio par l’Arcom.

En synthèse, la vérification détaillée réalisée par Science Feedback⁴⁴ est à nouveau sans appel :

- **ERRONÉ** : Les rejets de CO₂ liés aux activités humaines ne sont pas négligeables, ils ont augmenté la concentration en CO₂ de l’atmosphère de 50 % entre 1750 et 2023.
- **TROMPEUR** : Le CO₂ représente 0,04 % du volume de l’atmosphère, mais il a des propriétés physiques particulières : il absorbe le rayonnement infrarouge, déséquilibrant l’équilibre énergétique de la planète et provoquant un réchauffement global.

4. 21 février 2025 – Radio Classique – La matinale

Le 21 février 2025, Radio Classique donnait l’antenne à Christian Gérondeau, détaillant pendant 12 minutes sans aucune contradiction que le réchauffement climatique n’est pas causé par l’Homme⁴⁵.

Il explique qu’il existe trois idées reçues sur le climat :

- *«La première, c’est que nous allons vers un réchauffement climatique tel que nous n’en avons jamais vu. C’est entièrement faux, le climat varie de manière cyclique.»*
- *«La deuxième, c’est que la mer va monter de manière catastrophique. C’est entièrement faux, la mer monte de 1, 2 ou 3 mm par an, pour atteindre 15 m il faudrait des milliers d’années.»*
- *«La troisième, c’est que tout ça serait la faute de l’Homme, qui émettrait du CO₂. C’est faux également.»*

Il ajoute même : *«Donald Trump dit la même chose que moi, que tout ça est un gigantesque canular, et il a raison.»*

Le journaliste pose 9 questions pendant cette séquence. Aucune ne vient même initier un semblant de contradiction, permettant de rappeler l’état des connaissances scientifiques, que Christian Gérondeau nie.

Cette séquence relève d’une perte de maîtrise de l’antenne de la part de Radio Classique, alors que l’invité est connu de longue date pour ses prises de position climatosceptiques.

Une première piste serait d’intégrer la protection de l’environnement et la lutte contre le réchauffement climatique dans vos obligations déontologiques, comme le font plusieurs autres éditeurs français.

43. Rediffusion : <https://youtu.be/hRsfUz9nsA0?si=hPRaeUU4OAOvY3CQ&t=1800>

44. Le CO₂ est un gaz à effet de serre en raison de ses propriétés physiques : même s’il ne représente qu’une petite partie de l’atmosphère, il impacte le climat global – Science Feedback

45. Matinale du 21 février 2025, chronique «L’invité de la matinale» : L’Émission L’invité de la matinale – Réécoutez le podcast – Radio Classique

III. MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE

Cette note analyse l'ensemble du paysage informationnel audiovisuel français, notamment les programmes d'information ou concourant à l'information, des chaînes publiques et TNT, ainsi que des radios accessibles publiquement sur le territoire hexagonal.

Les analyses statistiques menées dans le cadre de cette note sont réduites au périmètre des chaînes de télévision et radio monitorées par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie⁴⁶, soit 18 chaînes de télévision et de radio. À ce titre, l'ensemble des programmes qualifiés "d'information" par l'Arcom sont observés, pour les chaînes télévisées publiques et historiques de la TNT, ainsi que les radio de catégorie E. Le détail du périmètre est disponible sur le site de l'Observatoire.

Les chaînes couvertes : TF1, France 2, France 3 Ile de France, M6, France 24, France Info Télévision, CNews, LCI, BFM TV, Arte.

Les radios couvertes : France Info Radio, France Inter, France Culture, RFI, Europe 1, RMC, RTL, Sud Radio.

À noter que la réduction du périmètre au champ de l'information ne permet pas une couverture exhaustive des programmes "concourant à l'information". À noter également que ces programmes font l'objet d'une "attention particulière [quant à l'appréciation] de l'existence éventuelle d'un déséquilibre manifeste et durable dans l'expression des courants de pensée et d'opinion en s'appuyant sur un faisceau d'indices : la diversité des intervenants, des thématiques et des points de vue exprimés." selon la délibération relative au respect du principe du pluralisme publiée le 18 juillet 2024 par l'Arcom⁴⁷, suite à la décision du Conseil d'État du 13 février 2024 sur le même sujet⁴⁸.

L'étude se concentre sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025. Les travaux en cours menés par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie seront par la suite étendus à l'ensemble de la période couverte par l'Observatoire, débutant en avril 2023.

L'analyse de cas particuliers est, quant à elle, élargie au périmètre global de veille (avril 2023 - mars 2025).



Notons également que la démarche, et spécifiquement **l'annotation de cas de désinformation, respecte l'ensemble des standards déontologiques de la profession**, notamment ceux fournis par l'*International Fact-Checking Network*⁴⁹ ainsi que le *European Fact Checking Standards Network*⁵⁰, dont Science Feedback, membre du collectif, est signataire.

46. <https://observatoiremediafecologie.fr/methodologie/>

47. L'Arcom adopte une délibération relative au respect du principe de pluralisme des courants de pensée et d'opinion dans les médias audiovisuels | Arcom

48. Pluralisme et indépendance de l'information : l'Arcom devra se prononcer à nouveau sur le respect par CNews de ses obligations – Conseil d'État

49. International Fact-Checking Network – Poynter

50. European Fact-Checking Standards Network (EFCSN)

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES :

- Un segment est défini comme une séquence de deux minutes consécutives (par exemple : 18h00 – 18h02).
- Un segment traitant de changement climatique est défini comme comprenant à minima un mot-clé relatif au changement climatique, selon la méthodologie open-source construite par l'Observatoire des Médias sur l'Écologie⁵¹, soutenu et co-financé par l'Arcom.
- La véracité d'une information est établie sur la base de l'échelle construite par Science Feedback⁵²:

1. Cas où la crédibilité d'une affirmation est "très élevée" :



Si l'affirmation est un énoncé de fait, elle est étiquetée comme "Exacte" lorsqu'elle décrit une observation d'une manière cohérente avec les données disponibles et n'omet aucun élément de contexte pertinent. Si l'affirmation est une explication des causes d'une observation (soit une "théorie" ou une "hypothèse" en science), elle est considérée comme "Correcte" lorsqu'elle a été testée correctement dans le cadre d'études scientifiques et génère des observations attendues confirmées par des observations réelles.

2. Cas où la crédibilité d'une affirmation est "élevée" :



Un énoncé de fait est considéré comme "Principalement exact" s'il nécessite des éclaircissements ou des informations supplémentaires pour être entièrement exact. Une explication est considérée comme "Principalement correcte" si elle présente une théorie qui est correctement testée au cours d'études scientifiques mais sa formulation au sein de l'affirmation surestime le niveau de confiance accordé à la théorie ou déforme légèrement ce qui peut être prédit à partir de la théorie.

3. Cas où la crédibilité d'une affirmation est "neutre" :



Une affirmation est qualifiée de "Neutre" si elle omet des informations importantes ou si elle est faite hors contexte ("Manque de contexte"). Par exemple, une affirmation sera étiquetée "Partiellement correcte" si elle surestime considérablement le niveau de confiance scientifique accordé à une théorie. Elle sera qualifiée d'"Imprécise" si elle utilise des termes mal définis ou manque de détails, si bien que l'on ne peut pas savoir, de manière univoque, ce qui est dit sans faire d'hypothèses supplémentaires non énoncées.

4. Cas où la crédibilité d'une affirmation est "faible" :



Une affirmation est considérée comme de "faible" crédibilité lorsqu'elle n'est pas étayée par une référence adéquate ou si les preuves disponibles ne la corroborent pas (étiquetée comme "Infondé"). Si une affirmation contient un élément de vérité mais oriente le lecteur vers une mauvaise interprétation des faits, par exemple en omettant des éléments de contexte fondamentaux, elle sera étiquetée comme "Trompeuse".

5. Cas où la crédibilité d'une affirmation est "très faible" :



Une affirmation est considérée comme ayant une crédibilité "très faible" lorsqu'elle est clairement fausse, par exemple, si elle énonce un fait en contradiction directe avec les données scientifiques disponibles (étiquetée comme "Inexacte"), ou si elle fournit une explication ou une théorie dont les prédictions ont été invalidées (étiquetée comme "Erronée").

51. <https://observatoiremediafecologie.fr/methodologie/>

52. Méthodologie – Comment Science Feedback fonctionne – Science Feedback

A. Sur la désinformation climatique

Les segments contenant de la désinformation climatique ont été détectés dans le cadre de la collaboration entre l'Observatoire des Médias sur l'Écologie et Science Feedback.

Les segments classifiés comme désinformation l'ont été par une première détection automatisée des algorithmes de traitement automatique du langage (NLP), puis ont été manuellement validées par les équipes de Science Feedback.

La classification d'un segment en désinformation correspond **aux catégories d'affirmation à crédibilité très faible (Inexacte ou Erronée)**, ou **faible (Trompeur)** lorsque l'affirmation présente un potentiel élevé d'induire le public en erreur sur des faits établis. Ces catégories ne concernent pas de simples imprécisions ou des débats d'interprétation : elles désignent des affirmations non étayées, soit scientifiquement contredites, soit manipulatrices par omission, soit fondées sur des théories invalidées.

La classification est par ailleurs basée sur les pratiques déontologiques du *fact-checking*⁵³, que sont notamment :

- **IMPORTANCE ET INTÉRÊT PUBLIC** – La déclaration doit être pertinente et avoir un impact sur l'opinion publique, les politiques, la santé ou les finances.
- **VIRALITÉ ET PORTÉE** – Elle doit être largement partagée sur les réseaux sociaux, relayée par les médias ou diffusée par des figures influentes.
- **POTENTIEL DE NUISANCE** – La déclaration doit présenter des risques ou dangers réels pour la population (ex. : décourager les efforts d'atténuation du changement climatique).
- **FALSIFIABILITÉ ET VÉRIFIABILITÉ** – L'affirmation doit être spécifique et vérifiable à l'aide de données crédibles ou d'un consensus scientifique.
- **AUTORITÉ ET INFLUENCE DE L'ÉMETTEUR** – Les déclarations provenant de personnalités publiques, d'officiels ou de grands médias sont prioritaires.
- **CLARTÉ ET CONTEXTE** – L'affirmation doit être suffisamment claire pour être analysée et ne pas être sortie de son contexte ou issue de la satire.
- **RÉCURRENCE ET PERSISTANCE** – Si la fausse déclaration revient régulièrement dans le débat public, elle a plus de chances d'être vérifiée.

53. ifcncodeofprinciples.poynter.org/the-commitments



EXEMPLE D'UN SEGMENT CLASSIFIÉ COMME DÉSINFORMATION

François Gervais, bonjour. Alors, je rappelle pour ceux qui effectivement disent «Ah mais François Gervais, ce qu'il raconte !» Mais François Gervais, je vais vous dire qui c'est. Il était directeur de recherche au Centre de Recherche de la Physique des Hautes Températures du CNRS et au CNRS, il ne s'est pas occupé de dire «Hello, je quitte X». Non, ce n'était pas son boulot, là. D'autres l'ont repris. Et il a été expert reviewer des rapports AR5 et AR6 du GIEC. Et alors, on nous dit toujours, et nous on nous a dit ici, oui mais attention, le seul, effectivement, paragon de l'information juste et scientifique, c'est le GIEC. Quiconque sort du GIEC n'est plus scientifique. Nous, vous savez, on n'est pas climatologues, on n'est pas scientifiques, mais on a question à tout. Et nous, nous ne sommes pas dans le côté de la ligne juste du parti. Nous ne sommes pas en Corée du Nord. Alors, François Gervais, vous avez écrit, après d'autres ouvrages, et beaucoup vous avez reçus, il n'y a pas d'apocalypse climatique. Alors, moi je voudrais vraiment que l'on parle, et que l'on parle très très très précisément des choses. On est encore, vous avez vu récemment, qu'il fallait interdire un certain nombre de voitures, d'abord les voitures thermiques, ça doit être terminé, et un certain nombre de millions de Français ne pourront pas rentrer dans certaines villes, parce qu'ils n'auront pas les véhicules nécessaires, le climat, etc. Alors, moi je voudrais vraiment que l'on parle très précisément, et en chiffre, François Gervais, votre livre est passionnant parce qu'il donne des faits et des informations précises. Alors, le CO₂, est-ce que c'est toujours ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal ? Ça n'est nullement un polluant, au contraire c'est un fertilisant.

B Sur l'analyse des discours de l'inaction et la classification CARDS

En complément de cette première classification, une seconde approche complémentaire est appliquée pour identifier plus précisément le type de narratif utilisé. La taxonomie retenue pour classer le type de narratifs présents dans un segment repose sur les travaux de l'Université Exeter, communément recensés sous le terme de CARDS (*Computer Assisted Recognition of Denial and Skepticism*)⁵⁴.

54. [Computer-assisted classification of contrarian claims about climate change](#) | Scientific Reports



TAXONOMIE CARDS

1. Le changement climatique n'existe pas	2. Les humains ne sont pas sa cause	3. Les impacts du changement climatique ne sont pas graves	4. Les solutions sont inefficaces ou dangereuses
5. La science climatique est incertaine	6. Les messages de la transition sont biaisés	7. Les énergies fossiles sont essentielles à la société	8. Autres (empreinte carbone, etc.)

→ 1, 2, 3, 5. Le consensus scientifique n'est pas crédible

- 1. Le changement climatique n'existe pas
- 2. Les humains ne sont pas sa cause
- 3. Les impacts du changement climatique ne sont pas graves
- 5. La science climatique est incertaine

→ 4. Les solutions au changement climatiques ne fonctionnent pas

Au sein de cette catégorie, certains narratifs relèvent explicitement de narratifs fallacieux, tandis que d'autres relèvent de débats politiques et/ou géopolitiques à distinguer de la désinformation

Ainsi, seuls les dénis ouverts des solutions scientifiques consensuelles, ou la sur-valorisation de solutions scientifiquement non-avérées sont pris en compte.

→ 6. Les messages de la transition sont biaisés

Une grande partie des narratifs ainsi classifiés ne sont pas considérés comme relevant de la désinformation, mais relèvent des discours de l'inaction.

Les éléments pris en compte dans le cadre de cette catégorie relèvent des attaques directes contre les scientifiques ou les acteurs reconnus comme associés à la transition climatique.

→ 7. L'économie mondiale ne peut fonctionner sans énergie fossile

→ 8. Autre

l'ensemble des éléments consensuels, et chiffrés sur : les émissions de certains secteurs par rapport à d'autres, le poids de certaines actions individuelles, etc.



EXEMPLES DE NARRATIFS CARDS

Parce que, de quel côté on se penche, on se dit mais c'est pas possible, c'est pas possible de pousser autant d'aberrations. Avec Trump qui montre les opérations d'ingénierie sociale via l'USAID, la NED, etc. Il y a le World Economic Forum qui est quand même le sommet de Davos de Klaus Schwab qui est un exemple de manipulation de l'opinion avec cette créature qui apparaît en 2018, la jeune Greta Thunberg. Ah oui, c'est vrai, c'est Roland. Je vous ai expliqué la création de Greta Thunberg par le World Economic Forum. C'est une création intéressante d'ailleurs, mais le pire c'est que ça marche. Parce que vous avez une jeune personne de 16 ans, autiste, et qui tout d'un coup se met à faire campagne contre le réchauffement climatique, etc. Donc ça marche et ça fonctionne. Et c'est vrai qu'au niveau du World Economic Forum, au niveau même de leur marketing, entre guillemets, de leur campagne de promotion, c'est quand même assez fort. Maintenant, quand on commence à écarter tout ce bourrage de crâne médiatique, on se rend bien compte que derrière, il n'y a rien. C'est malheureusement une façade creuse, mais... Si derrière, il y a les cabinets de conseil qui ouvrent de nouveaux marchés de conseil sur le carbone, sur les bilans des entreprises, tout ce qui est en train d'ailleurs de tomber, puisque BlackRock a décidé de laisser tomber ces marqueurs. C'est intéressant de voir comment ils retournent très facilement leur veste sur ce qui devait nous sauver de la catastrophe climatique. Finalement, ces grands financiers, très vite, mettent ça à la poubelle. Oui, parce qu'ils ont très vite compris, là maintenant, que ça ne va plus leur apporter assez d'argent, donc ils se brochent sur autre chose. Vous savez, c'est vraiment qu'une histoire de bénéfice engrangé d'argent. C'est que ça. Et c'est malheureux parce qu'on voit bien qu'il n'y a que l'argent qui mène effectivement ce monde. Et c'est fou parce qu'on est quand même à une époque où il y a toujours... Je n'ai jamais vu autant d'usines à gaz, de fondations humanitaires que j'ai...

Légende : 6. Messagers de la transition

Comparaison entre les deux approches

Quelques chiffres permettent d'aider le lecteur à apprécier la différence entre des segments de désinformation avérée, et la méthodologie de classification CARDS :

- **95 % des segments classifiés comme désinformation contiennent effectivement des narratifs CARDS**, le recoupement est donc quasi intégral.
- **57 % des segments contenant des narratifs CARDS** sont par ailleurs classifiés comme désinformation, et plus spécifiquement :
 - 86 % des segments contenant des narratifs CARDS liés à la science du climat (**1, 2, 3, 5**) sont par ailleurs classifiés comme désinformation
 - 56 % des segments contenant des narratifs CARDS liés aux solutions de la transition (**4**) sont par ailleurs classifiés comme désinformation
 - 46 % des segments contenant des narratifs CARDS liés aux messagers de la transition (**6**) sont par ailleurs classifiés comme désinformation

RECOUPEMENT RELATIFS ENTRE LES NARRATIFS CARDS ET LA DÉSINFORMATION CLIMATIQUE



Il semble nécessaire de préciser que les narratifs CARDS contenus dans un segment classifiés comme désinformation ne sont pas nécessairement ceux faisant l'objet de la classification comme désinformation. À titre d'exemple, un segment peut concerner les messagers de la transition en introduction, puis désinformer sur le consensus scientifique sur le climat dans la même séquence de 2 minutes. Ces recoupements sont donc illustratifs d'une tendance du discours médiatique, et à interpréter avec précaution.

Enfin, le point de départ de la construction des données de cette analyse est la détection de cas de désinformation, sur laquelle CARDS vient constituer une surcouche d'analyse. Il peut exister des occurrences de narratifs CARDS qui n'ont pas été préalablement identifiés par le modèle. Cette analyse n'est donc en l'état pas exhaustive.

IV. RECOMMANDATION D' ACTIONS

Cette note vise à poser un premier constat quantitatif sur l'état de la prolifération de la désinformation climatique dans l'audiovisuel français. Considérant l'ampleur de la préva-

lence du phénomène, nous appelons à un certain nombre d'actions à destination des médias, des annonceurs, du régulateur, du législateur et de la société civile.



1. Pour les médias

Les médias constituent un contre-pouvoir démocratique déterminant. Considérant la prévalence de contenus de désinformation climatique, ce rôle possède une résonance d'autant plus forte dans le contexte actuel.

Pour ce faire, il est urgent d'**amplifier la couverture médiatique des sujets environnementaux**, sans céder au backlash auto-réalisateur⁵⁵. La perméabilité de l'opinion à la désinformation climatique est proportionnelle à la quantité d'information environnementale diffusée.

Une seconde priorité relève de la **poursuite des initiatives de formation des journalistes aux enjeux environnementaux** au sein des rédactions, de manière transverse, au sein de chacune des rubriques. La formation des rédacteurs en chef, des animateurs et des présentateurs doit également être renforcée. Cette formation ne doit pas se limiter à de la sensibilisation.

Une troisième priorité concerne l'**adaptation des pratiques de fact-checking à l'instantanéité des interviews politiques**, ainsi qu'aux interviews d'acteurs économiques. Cela peut se manifester par des équipes mobilisées en direct, par l'appui d'outils technologiques, mais aussi par la présence d'experts en plateau ou en régie, préparés à réagir aux discours de désinformation les plus fréquents. Par ailleurs, ces discours de désinformation étant souvent répétés, notamment en matière d'énergies renouvelables et de mobilité électrique, il semble envisageable de renforcer la capacité des journalistes lors d'interviews politiques à contrer des discours fallacieux et/ou trompeurs.

Une dernière priorité relève de la **remise en question de la montée en puissance de l'infotainment** (production de contenus à la croisée de l'information et du divertissement) au détriment de l'information factuelle, participant à une confusion croissante entre faits et opinions. Cette montée en puissance s'explique par le faible coût économique associé à la production de débats de plateau en comparaison de reportages de terrain ou de contenus d'investigation, mais possède des conséquences tangibles sur la qualité de l'information produite. Les médias d'informations français doivent être distingués des médias d'opinions à l'anglo-saxonne – or, cette distinction semble progressivement se flouter.



2. Pour le régulateur

La loi (article 4 de la loi Léotard de 1986) spécifie que "L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique garantit l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information et des programmes qui y concourent".

L'Arcom a ainsi d'ores et déjà le devoir d'assumer son rôle et de se positionner comme elle a su le faire à trois reprises par le passé au sujet de la désinformation climatique.

Deux priorités découlent de cette mission : instruire les saisines en matière de désinformation climatique avec **rapidité et proportionnalité**.

55. Camille Etienne et Théodore Tallent : «Le backlash écologique est largement surestimé» – Libération



3. Pour le législateur

Alors que la désinformation climatique se déploie dans l'espace informationnel, et que l'Autorité de régulation audiovisuelle peine à émettre des sanctions proportionnées, une précision de ses compétences s'impose. Une proposition de loi⁵⁶ a récemment été déposée par le député Stéphane Delautrette (Parti Socialiste) ainsi que 80 députés issus de 8 groupes politiques à l'Assemblée nationale. Elle propose, entre autres, dans son article premier que l'Autorité "veille à ce que la programmation reflète l'état des connaissances scientifiques concernant les enjeux environnementaux, singulièrement l'origine anthropique du dérèglement climatique, ainsi que la nécessité d'agir reconnue par les engagements internationaux dont la France est signataire".

Nous appelons à l'**inscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale**.



4. Pour les annonceurs

Les annonceurs associent leur image de marque aux supports de communication qu'ils utilisent.

Diffuser une publicité à proximité d'un contenu de désinformation climatique traduit un soutien, implicite ou explicite, au message diffusé. Entretenir une collaboration commerciale avec une entreprise audiovisuelle diffusant régulièrement des contenus de désinformation climatique constitue un soutien indubitable à cette entreprise.

Nous appelons donc les annonceurs à **sensibiliser leurs partenaires médiatiques à cette menace**, en exerçant un levier puissant : la manne financière dont ils disposent.



5. Pour la société civile

Il semble urgent que l'ensemble des citoyens et acteurs de la société civile prennent conscience de l'état vacillant du droit à l'information.

Une dérive informationnelle est en marche, et il est nécessaire de réactiver les leviers citoyens à notre disposition. Notamment :

- **Être exigeant face aux sources d'information consommée** et interpellier les médias et journalistes à la source d'une information jugée fallacieuse.
- **Vérifier une information** lorsqu'elle suscite en nous une émotion forte.
- **Diversifier ses sources** d'information.
- **Soutenir la presse indépendante**.

56. [Proposition de loi, n° 601 - 17^e législature - Assemblée nationale](#)

V. ANNEXE : NOTE SUR LA MISE À DISPOSITION FUTURE DES CAS DÉTECTÉS PAR CETTE ANALYSE

Ce rapport constitue une note intermédiaire dans le cadre d'un travail de recherche en cours sur l'identification et la quantification de la désinformation climatique dans les programmes télévisés et radio. Le rapport final est prévu pour septembre 2025.

Les détections présentées ici sont préliminaires et utilisées à des fins d'analyse quantitative. Elles résultent d'une détection automatisée, suivie d'une vérification manuelle visant à identifier des affirmations fausses ou trompeuses.

Les résultats mettent en lumière deux points clés :

- La propagation de la désinformation climatique dans l'espace audiovisuel français est si significative qu'elle dépasse les capacités de la plupart des médias spécialisés à publier un article de *fact-checking* pour chaque affirmation fausse ou trompeuse — 128 cas ont ainsi été recensés en trois mois. Toutes ces affirmations ont été analysées rigoureusement, mais elles ne se valent pas : certaines sont plus graves ou plus influentes que d'autres, et sont donc traitées en priorité — comme c'est le cas sur le site Science Feedback. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'ouvrir un débat plus large sur l'ampleur du phénomène, notamment à travers la publication d'un rapport intermédiaire. Celui-ci vise à donner une vue d'ensemble, sans pour autant se substituer au travail de vérification détaillée. Conformément à la déontologie du *fact-checking*, il ne serait pas acceptable de publier une simple liste d'affirmations fausses ou trompeuses sans les soumettre, individuellement, à une analyse approfondie présentée dans un article de vérification ou équivalent. C'est pourquoi seule une sélection d'entre elles fait l'objet, à ce stade, d'articles publics.
- D'autre part, notre outil a montré un fonctionnement très prometteur dès sa phase de prototype.

Ce travail constitue une première étape d'identification. Il s'agit ici de quantifier un

phénomène et de valider les détections de notre outil de détection automatique, sans pour autant proposer dès maintenant une évaluation systématique, publique, individuelle et détaillée de la véracité de chaque affirmation détectée. Ce travail est toutefois déjà mené pour des cas saillants, comme détaillé plus bas.

Il convient de distinguer deux types de vérification dans nos travaux :

1. Une vérification interne à visée analytique, qui permet de catégoriser les affirmations détectées comme étant de la désinformation ou non, et d'améliorer la performance de notre outil de détection automatique. La quantité très significative d'affirmations fausses ou trompeuses détectées et confirmées permet également d'identifier certaines tendances, comme illustré dans cette note.
2. Une vérification destinée à la production éditoriale de *fact-checking*, à l'intention du grand public. Elle requiert un traitement individualisé, approfondi et pédagogique de chaque cas, incluant la mise à disposition de nombreuses sources complémentaires. Cette approche se traduit notamment par la publication d'articles sur le site de Science Feedback, rédigés à partir des cas détectés, comme par exemple :

• [Le CO₂ est un gaz à effet de serre en raison de ses propriétés physiques : même s'il ne représente qu'une petite partie de l'atmosphère, il impacte le climat global](#)⁵⁷

→ **Affirmation complète :** «*Donc pour les écologistes, il faut combattre le CO₂, dont je rappelle que c'est quand même une composante de 0,04 % de l'ensemble de l'air que nous respirons et qui entoure la planète. Et les émissions, dites anthropiques, représentent 0 quelque chose derrière la virgule. Autrement dit, on combat la capacité de réchauffer l'atmosphère de 0,004 %, et on considère que les 99,997 autres % ne comptent pour rien dans le réchauffement climatique.*»



- Près de la moitié de l'énergie consommée en France provient de combustibles fossiles, l'électricité ne fournit qu'un quart des besoins en énergie⁵⁸

→ **Affirmation complète :** «Quand vous regardez les cartes européennes de la pollution, vous avez le gros du CO₂ qui arrive d'Allemagne. Ensuite, on est le pays au monde qui pollue le moins parce qu'on a de l'énergie nucléaire.»



- Jordan Bardella minimise la responsabilité de la France dans les émissions mondiales de CO₂⁵⁹

→ **Affirmation complète :** «[...] nous avons déjà l'une des économies les plus propres puisque nous émettons 0,2 % des émissions de CO₂ dans le monde, c'est près de 40 % pour les États-Unis et la Chine réunis.»



- Faut-il s'interroger sur le rôle des humains dans le réchauffement, comme l'affirme Pascal Praud ? Les scientifiques connaissent déjà la réponse⁶⁰

→ **Affirmation complète :** «Le réchauffement climatique, moi je veux bien en parler, mais on a le droit de s'interroger sur qui est responsable du réchauffement climatique. Est-ce l'Homme à 100 %, ou pas ? On peut poser les questions.»



- Attention aux propos trompeurs de Luc Ferry sur LCI, l'électrification des voitures diminue les rejets de gaz à effet de serre dans la plupart des pays⁶¹

→ **Affirmations complètes :** Luc Ferry : «[...] la voiture électrique est bien plus polluante que les petites voitures hybrides thermiques.» ; Laurent Dandrieu : «[la voiture électrique] est un non-sens écologique. C'est une voiture qui est extrêmement polluante, moins à la circulation, mais beaucoup plus à la fabrication et à la production.»

Cette note intermédiaire vise donc à partager les premiers enseignements quantitatifs issus de notre démarche d'identification automatisée de la désinformation climatique à la télévision française. Les résultats présentés ici, bien que préliminaires, confirment à la fois l'ampleur du phénomène et la pertinence de notre approche méthodologique.

La suite de ce travail consistera à affiner notre outil, à enrichir notre base de données, puis à proposer une analyse approfondie sous forme d'articles de *fact-checking* pour autant de cas identifiés que possible.

Le rapport final, attendu pour septembre 2025, proposera une synthèse complète, accompagnée d'une base de données d'évaluations détaillées, sourcées et conformes aux exigences du *fact-checking* éditorial. De nombreuses vérifications de ce type, destinées au grand public, continueront par ailleurs d'être publiées régulièrement sur le site de **Science Feedback**, avec une mention explicite du projet.

59. <https://science.feedback.org/fr/review/jordan-bardella-minimise-la-responsabilite-de-la-france-dans-les-emissions-mondiales-de-co2/>

60. <https://science.feedback.org/fr/review/interroger-role-humains-rechauffement-climatique-pascal-praud-scientifiques-connaissent-deja-reponse/>

61. <http://org/fr/review/attention-propos-trompeurs-luc-ferry-lci-electrification-voitures-diminue-rejets-gaz-effet-serre-plupart-pays/>



**data for
good**

DATA FOR GOOD

9, Rue d'alexandrie - 75002 Paris

WWW.DATAFORGOOD.FR

Suivez-nous sur



QUOTA CLIMAT

3 Rue Mably - 38000 Grenoble

WWW.QUOTACLIMAT.ORG

Suivez-nous sur



**SCIENCE
FEEDBACK**

SCIENCE FEEDBACK

21 Place de la République - 75003 PARIS

WWW.SCIENCE.FEEDBACK.ORG

Suivez-nous sur

